





NOUVEAUTÉS JURIDIQUES ET FISCALES DE L'ASSURANCE VIE

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 AA098
 1 jour - 7 h
 Perfectionnement
 Présentiel ou à distance
 1015,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 19/06/2025 au 19/06/2025
- Du 06/10/2025 au 06/10/2025

OBJECTIFS

- Appliquer les dispositions juridiques et fiscales propres aux contrats d'assurance vie
- Conseiller l'assurance vie dans un cadre juridique et fiscal en constante évolution

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Mise en application des dernières évolutions en matières législatives et fiscales.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'IFPASS.

PROGRAMME

- A. Loi industrie verte et ingénierie financière de l'assurance vie
- 1. Labels finance verte
- 2. Unités de comptes fonds profilés et mandats d'arbitrages
- 3. PEAC et contrat de capitalisation
- B. Loi de finances 2025
- 1. Impacts sur le devoir de conseil en assurance vie et PER
- 2. Mesures patrimoniales
- C. Actualité jurisprudentielle et de l'ACPR
- 1. Primes manifestement exagérées
- 2. Recommandations ACPR 2024
- 3. Thématiques "protection de la clientèle"

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseillers en assurance vie Intermédiaires d'assurance Gestionnaires de patrimoine Gestionnaires de contrats Chargés de clientèle Chargés d'études

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à <u>mo-inscriptions@ifpass.fr</u> au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1015,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 03/12/2025 à 14:10